

MÉMO / DA ZERC'HEL SOÑJ

Pharmacies de garde,

Ce vendredi: ROUDAUT (Lesneven), 02.98,83.00,48 A partir du samedi : GUIEU, (Le Folgoët), 02 98 8317 05

Ouverture mairies

Mairie annexe de Plounéour-Brignogan-Plages : 02.98.83.41.03.

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi: 8 h -12 h.

Mairie principale Plounéour-Brignogan-Plages (02.98.83.40.06) et

agence postale (02.98.47.12.81) de Brignogan-Plages. Lundi, mardi, mercredi, et ieudi: 8 h 45-12 h 15.

Vendredi: 8 h 45 -12 h 15, 14 h -17 h. 2ème et 4ème samedi du mois : 10 h -12 h.

Bibliothèques

Plounéour-Trez: mercredi et vendredi 17 h -18 h.

samedi et dimanche 10 h 30 -11 h 30.

Brignogan-Plages: mardi 15 h -18 h, mercredi, jeudi 11 h -12 h,

samedi 17 h -18 h.

Cabinets infirmiers. Brignogan-Plages: 02.98.83.55.25.

Plounéour-Trez: 02.98.83.55.44.

Secours en mer: Numéro de téléphone :196 - Radio VHF Canal

16.21.

AMADEUS: 02.98.21.12.40. ADAPEI: 02.98.25.64.21.

AMR (Archipel en Milieu Rural): 02.98 83.45.18. **Réseau RESPECTE**: 02.98.30.70.01.

Déchetterie de Lesneven : du lundi au samedi : 9 h-12 h, 14 h-17 h

30 - 02.98.21.09.36.

Lyonnaise des eaux (Plounéour-Trez) :

du lundi au vendredi 8 h-19 h,

le samedi 8 h -13 h. 09.77.40.84.08 (numéro non surtaxé),

numéro d'urgence 24/24 : 09.77.40.11.16.

Service des eaux. En cas d'urgence (Brignogan-Plages)

02.98.83.40.06; soir et week-end: 06.72.97.82.33.

Dépannage EDF: 09.72.67.50.29. Lors d'un appel, se munir d'une

facture (N° de client et N° de point de livraison).

Télégramme: 06.86.38.19.12. Ouest France: 02.98.83.59.40. ASP du Léon: 02.98.30.70.42.

Permanences du REPAM: 06.47.82.78.48.

DÉPÔT DES ANNONCES: mardi avant 13 heures

Dans les boites à l'accueil des mairies principale et annexe ou par mail à animation.plouneourtrez@gmail.com

PLOUNÉOUR-BRIGNOGAN-PLAGES - PLOUNEOUR-TRAEZH-BRIGNOGAN

KANNADIG AN TI-KÊR **BULLETIN MUNICIPAL**

Bulletin n°25 du 23 juin 2017

AGENDA / DEIZIATAER

FETE DE LA MUSIQUE



Le bourg de Plounéour-Trez en fête le vendredi 23 juin dès 17 h 30.

Beva er Vro, Comité d'Animation de Plounéour-Trez, vous invite à venir faire la «Fête à la Musique» dès la fin d'après-midi place de la mairie annexe (Plounéour-Trez).

Un programme varié pour le plaisir de toutes les générations : dès 17 h 30 prestation des enfants de l'école du Sacré Cœur et de l'école Jean Guillou et scène ouverte, aux jeunes et moins jeunes, relayée par le groupe SUZANNE de Kerlouan (chanson française). Ensuite, le groupe IDROLIK de Paimpol (World, Jazz, Breiz, arabo-andalouse avec un soupcon de jazz manouche) vous fera danser et DRY CAN de Paris, en seconde partie de soirée, enchantera les plus branchés (Alternative, Rock, Grunge).

Restauration assurée par le bar Les Mouettes, buvette. L'été est là....Venez avec vos amis!

Renseignements et candidatures pour la scène ouverte au 07 68 03 44 77 Facebook : comité d'animation BEVA ER VRO

FEU DE LA SAINT JEAN



Feu de la Saint-Jean le samedi 24 juin 2017 sur le site du camping du phare. Ouvert à tous. Entrée gratuite. Pétangue à partir de 15 h. Restauration sur place Les consignes de sécurité sont affichées en mairie principale.

INFOS MUNICIPALES / PETRA NEVEZ E KÊR

ÉLECTIONS 2017 LÉGISLATIVES

PLOUNEOUR BRIGNOGAN PLAGES

5ème circonscription	Bureau n°1	Bureau n°2	Total		Classe- ment
Mme MELCHIOR					
Graziella	191	253	444	53,62%	1
M. LECLERC					
Patrick	197	187	384	46,38%	2
Blancs	26	37	63		
Nuls	8	17	25		
Total votants	422	494	916	49,81%	
Exprimés	388	440	828		='

REMANIEMENT CADASTRAL

Secteur Brignogan-Plages : ce remaniement, en voie d'achèvement, a été effectué afin d'améliorer la qualité du plan cadastral de la commune de Plounéour-Brignogan-Plages.

Une partie du nouveau plan cadastral est déposé, pour consultation, salle des mariages Mairie principale (Brignogan-Plages), du 19 juin au 19 juillet 2017 aux horaires de Mairie habituels. Des permanences, en présence des géomètres, se tiendront le vendredi 30 juin, le lundi 3 juillet et le samedi 1er juillet de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, salle Paotr Tréouré, derrière la Mairie annexe (Plounéour-Trez).

ASSOCIATIONS COMMUNALES

La réunion des associations en octobre prochain tiendra compte de vos souhaits de manifestations et réservations (salles et matériels) pour l'année 2018.

Le planning retenu sera prioritaire sur toute autre manifestation ou réservation ultérieure. Pensez donc dès maintenant à réunir vos adhérents afin de réfléchir à vos proiets pour 2018.



Vous avez besoin d'informations ou de conseils juridiques, fiscaux ou financiers relatifs à l'habitat, l'ADIL vous apporte ADIL des informations complètes, objectives, de qualité et gratuites. Prochaine permanence de l'ADIL à la mairie annexe,

Plounéour-Trez: mercredi 28 juin de 9 h à 10 h sur rendez-vous pris à l'ADIL au 02.98.46.37.38 et de 10 h à 12 h sans rendez-vous.

LIGNE 24 : PLOUNÉOUR-BRIGNOGAN-PLAGES - LESNEVEN



Chers voyageurs. En raison de la Transléonarde, les arrêts ci-dessous ne seront pas desservis le dimanche 25 juin 2017 entre 9 h 15 et 14 h : PLOUNÉOUR-BRIGNOGAN-

PLAGES: Brignogan Centre; Kervillo; Kerurus; Route de Menhir; Place-Saint-Pierre ; Tréqueiller.

INTERDICTION DU BRULAGE A L'AIR LIBRE DES DECHETS VERTS

La circulaire préfectorale du 18 novembre 2011 assimile les déchets verts à des déchets ménagers dont le brûlage reste interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

TAILLES MINIMALES DE CAPTURE DES CRUSTACES

Pêche de loisir dans le département du Finistère.

Coque: 3 cm; crevette grise: 3 cm; langoustine: 9 cm; ormeau: 9 cm (pêche interdite du 15 juin au 31 août).

URBANISME

Dépôt de permis de construire : Alexandre ABASQ, 23 rue des Aubépines. Brignogan-Plages pour une réhabilitation de deux travaux declaration hangars à bateaux.

Dépôt de permis de construire : Yannick LE BORGNE, route de Beg Ar Croas, Plounéour-Trez pour une construction d'une maison d'habitation.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES / KUMUNIEZH-KUMUNIOÙ

ACALL

(association des commerçants et artisans du littoral des légendes) Rdv le lundi 26 juin 2017 à 19 h 30 à l'entreprise GERVEZ à Guissény. A l'ordre du jour, organisation autour de la fête de l'économie locale + questions diverses. Vous ne recevez pas les mails de l'association? Faites-le nous savoir : acallassociation@gmail.com ou au 06.63.95.35.02

Tri sélectif : le point vert.

Contrairement à une idée reçue, le Point Vert ne veut pas dire que l'emballage est recyclable. Il signifie que l'entreprise qui met

en vente ce produit contribue au financement de la collecte, du tri et du recyclage des emballages. Plus d'infos : tri@clcl.bzh

Programmation du ciné Even de la semaine.

Contes de la ferme - Animations - Jeu 22 à 10 h et Sam 24

L'éveil de la permaculture - Documentaire - Jeu 22 à 20 h 15. Marie-Francine - Comédie - Ven 23 à 20 h 15, Sam 24 à 20 h 15 et Lun 26 à 20 h 15.

Ce qui nous lie - Drame, comédie - Jeu 29 à 20 h 15, Dim 2 à 10 h 45 et Lun 3 à 20 h 15.Baywatch / Alerte à Malibu - Comédie, action, aventure - Ven 30 à 20 h 15, Sam 1 à 20 h 15 et Dim 2 à 20 h 15.

EMPLOI - FORMATION / LABOUR HA STUMMADURIOÙ

OFFRE D'EMPLOI

Femme de ménage, 4 heures par semaine, le vendredi matin, pour Brignogan-Plages à l'année, 06.80.36.30.23.

La Maison de l'Emploi vous propose de participer à ses ateliers :

Atelier DEEP (Dynamiser l'Emploi & Echanges sur vos Projets le lundi 26 juin 2017 de 9 h 30 à 11 h. Renseignements et inscription à la Maison de l'Emploi - 02.98.21.13.14.

INFOS RELIGIEUSES / KELEIER AR BARREZ

ENSEMBLE PAROISSIAL DE LA CÔTE DES LÉGENDES

Dimanche 25 iuin à 10 h 30 messe à Plounéour-Trez, «Pardon de St Pierre et Paul». Pas de messe le samedi 24 juin à 18 h.

Samedi 1er juillet à 18 h messe à Guissény et dimanche 2 juillet messe à 10 h 30 à Goulven «Pardon de St Goulven»

Pèlerinage diocésain à Lourdes : le pèlerinage aura lieu du 12 au 18 septembre 2017. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant au presbytère de Plounéour-Trez pendant les permanences (tous les jours de 10 h à 11 h 30). Tél : 02.98.83.40.59. Une demande de dossier pour les personnes «malades ou handicapées» est également à retirer à la

VIE DES ASSOCIATIONS / BUHEZ AR C'HEVREDIGEZHIOÙ

ŒUVRE DES ENFANTS DE L'ECOLE JEAN GUILLOU



Vous pouvez désormais admirer au rond-point de Roudouan une mosaïque représentant le logo de la commune nouvelle. C'est un travail collectif réalisé lors des TAP (temps d'activité périscolaire) par les grandes sections, CP, CE1

de l'école communale Jean Guillou. Ce projet a été mené avec beaucoup de plaisir par Murielle et Nathalie, animatrices. Bravo à tous les enfants qui ont participé à cette œuvre !!!

FETE DE LA GARE 24 JUIN

Zone de La Gare dans le local de Yves Tanguy Couverture. Sont concernés : La Gare, Kermoné, Le Viquet, Poullab, et Menmeur. Les festivités débuteront par une pétanque à 17 h, suivies d'un barbecue. Adultes 15 €. enfants 5 €.

RANDONNÉE PATRIMOINE BRIGNOGAN

Pour terminer le premier semestre, nous resterons à Brignogan-Plages. Nous ferons une balade que beaucoup connaissent et apprécient. Nous irons sur le circuit du phare. Rendez-vous devant la Mairie Principale à 14 h 30. Durée de la balade 2 h. peut-être plus.

Les "Timbrés" partent en vacances. Leur dernière réunion mensuelle aura lieu le vendredi 30 juin à 14 h dans la salle de Pontusval, rue de l'Eglise, à Brignogan-Plages, Tous les philatélistes, débutants ou confirmés, sont les bienvenus. Renseignements : Philippe Briand : 02 98 83 43 18 ou 07 86 25 92 18.

CONCERT CHANTS DE MARINS

Le groupe «LIBENTER» de l'Aber-Wrac'h propose un spectacle de chants de marins et de la mer le samedi 1er juillet à 20 h 30 à la salle communale de Brignogan-Plages.



L'exposition «Elles» de Gilbert JULLIEN, artiste peintre expressionniste proche du mouvement CoBrA, se tiendra jusqu'au dimanche 25 juin 2017. Du mercredi au dimanche, 15h -18 h 30. L'exposition présente une galerie de portraits stylisés de femmes où la couleur domine et réjouit.

EXPOSITION

Les peintres de l'atelier de Pontusv'arts et le sculpteur Hervé Quéré ont le plaisir de vous inviter à leur exposition qui se tiendra à la Chapelle Sainte Anne de Kerlouan du samedi 24 juin au 1er juillet inclus de 10 h à 12 h 30 et 14 h à 18 h.

FETE DES GOEMONIERS

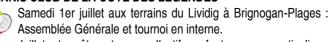
La fête des goémoniers du 23 juillet approchant, nous demandons aux personnes qui participent à la coupe de s'inscrire auprès de leur chef de drome avant le vendredi 30 juin. Pour l'équipe de Patrick Abalain contacter Patrick au 02 98 83 48 46, pour l'équipe d'Auguste Le Borgne contacter Auguste au 02 98 83 47 13, pour l'équipe de Fabien Buors contacter Fabien au 06 45 64 77 63, pour l'équipe de Jean-Yves Kermoal contacter Jean-Yves au 02 98 21 34 72 ou Ambroise au 06 71 22 41 21. Pour des raisons de sécurité en mer, veuillez préciser, lors de votre inscription, si vous possédez un gilet de sauve-

OGEC DE L'ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR

UN GRAND MERCI à tous les participants de la kermesse et du banquet, aux bénévoles (particulièrement aux crêpières), aux commercants, aux personnes venues voir les enfants défiler sous le soleil, et à tous les amis de l'école, qui nous ont encore aidés à faire de cette journée une très belle fête, qui a fait la joie des petits et des grands, et va nous permettre de mettre en œuvre de nouveaux proiets !!!

SPORTS / SPORTOÙ

TENNIS CLUB DE LA CÔTE DES LÉGENDES



Juillet et août : stages collectifs enfants, cours particuliers, stages perfectionnement, locations de courts.

Renseignements au 02 56 31 84 58, tc.cotedeslegendes@fft.fr, www.club.fft.fr/tc.cotedeslegendes"

FCCL COTE DES LEGENDES



Une permanence pour les licences (jeunes et adultes) aura lieu le mercredi 28 juin au stade de Lanveur de 17 h 30 à 19h

ATTENTION! ce sera la seule et l'unique permanence.

PERMANENCE LICENCE HAND BALL

La permanence de licences pour la saison 2017-2018 se déroulera le samedi 1er ivillet et direction. roulera le samedi 1er juillet et dimanche (matin) 2 juillet 2017 au Club House de Kerlouan, Pour une nouvelle inscription il est nécessaire de fournir une photo, attestation médecin (mention

handball en compétition), autorisation parentale, photocopie livret de famille ou pièce d'identité de l'enfant.

La gestion des licences étant informatisée, nous fournir un e-mail valide.

Pour un renouvellement : attestation médecin (mention handball en compétition), autorisation parentale.

CHALLENGE MARCEL LE GUEN

Tournoi de pétanque organisé le samedi 1er juillet 2017 par le club Ar Baganiz Laouen dans les jardins de l'église. Ouvert à tous, sans prétention, enfants, parents, grands et arrière-grands-parents. Bonne humeur indispensable:

Participation de 4 € par personne (concours et consolante), gratuit pour les enfants. Mises distribuées (aux meilleurs !). Tirage d'une tombola en fin de tournoi. Inscription à partir de 13 h 30. Jet du bouchon à 14 h précises. Venez nombreux!!

Renseignements Pierre HUET 02.98.85.81.44 ou 06.89.89.72.48.

ANNONCES COMMERCIALES / HON TIEZ-KOÑVERS

BOUED KAFE



A l'occasion de la fête de la musique nous organisons un KARAOKE le vendredi 23 juin à partir de 20 h 30.

La soirée sera animée par ANIM ACTIONS. Vous aimez chanter? Venez faire découvrir votre talent!



BEG AR VILL

La saison de moules de cordes de pleine mer de Beg ar Vill commencera dès le 1er iuillet aux viviers de Landéda. Les moules seront disponibles à la vente chaque dimanche matin à partir du 8 juillet sur la place Saus-

heim à Plounéour-Trez. Vous nous trouverez également tous les jeudis à Kerlouan à partir du 6 juillet. Avis aux amateurs, qu'on se le dise! Renseignements et commandes au 02 98 04 93 31.

RESTAURANT LA CORNICHE

Le restaurant la Corniche est ouvert tous les jours. Nouvelle carte et spécialités de moules, 02 98 85 81 99

CAMPING DE KERURUS



Lidwine et Olivier vous accueillent dans leur très joli camping situé en Bretagne sur la commune de Plounéour-Trez. Dans ce cadre magnifique, vous bénéficierez à la fois d'une vue imprenable sur la mer et d'un

accès direct à la plage. Le camping dispose de 195 emplacements, dont 30 mobil-home locatifs. Venez profiter de sa piscine extérieure chauffée. Pendant la haute saison, vous pourrez vous restaurer au snack/bar et vous abandonner pendant les soirées organisées (2 par semaines). Chaque semaine, vous aurez la possibilité de déguster les

crêpes et de vous essayer à la cuisson si vous le souhaitez. Nos clubs enfants et ados, sauront occuper vos charmantes têtes blondes du lundi au vendredi (2 h/jour).

Venez profiter de vacances les pieds dans l'eau!

BOUTIQUE COAST DECO



La boutique Coast déco rue du Général de Gaulle (Brignogan-Plages) sera ouverte tout l'été jusqu'au 30 août du lundi au samedi, fermé le dimanche.

horaires d'ouvertures : 10 h-12 h / 16 h-19 h site marchand: www.coast-deco.com

VOTRE ÉPICERIE BREIZH MARKET EST OUVERTE

Le lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche, 8 h 30-13 h / 16 h-19 h. Fermeture hebdomadaire le jeudi.

Vous pouvez passer vos commandes d'huîtres par téléphone au 02.29.62.67.08.

Nouveau! Confection de paniers cadeaux sur demandes!

LES MOUETTES

Les Mouettes passent à l'heure d'été, à partir du 1er juillet, votre bar Tabac Presse sera ouvert 7/7j en journée continue.

Du lundi au ieudi de 7 h à 21 h.

Le vendredi de 7 h à 23 h.

Le samedi de 7 h 30 à 23 h. Le dimanche de 8 h à 21 h.

PERDUS - TROUVÉS / KOLLET - KAVET



Perdu clé de bateau et 2 cadenas le 2 juin à Kerurus.

Prévenir en mairie annexe.

Perdu chien de chasse pucé. Yeux bleux.06.81.37.06.51.

Perdu trousseau de clé à la Tour Blanche 1 clé jaune et blanche avec un porte-clés de chat bleu.

Perdu un portable Microsoft noir rue de Naot Hir.06.89.37.85.05.

Perdu clé de garage avec petits anneaux métalliques.

Perdu lunettes d'enfants rectangulaires noir foncé entre le sémaphore et l'Hôtel de la Mer. 06.66.87.19.59.

Perdu grand chat roux et blanc, yeux bleu-vert, identifié par puce

électronique. Récompense assurée. 02.98.83.49.97. 06.70.62 .15.71. **VOL D'UN EFFAROUCHEUR SONORE**

Afin de combattre efficacement les déprédations d'oiseaux, un dispositif expérimental d'effaroucheur sonore expérimental a été mis en place au lieu dit «Menmeur, La Gare». Ce dispositif breveté par le CNRS utilise de manière innovante un mélange de cris de détresse et cris de prédateurs afin de tenir éloignés les choucas des tours, espèce protégée nichant dans les cheminées.

La personne ayant dérobé l'appareil aurait l'obligeance de le rapporter. Merci de votre compréhension.